Carte d'identité

Située à la confluence de la Brame et de la Gartempe, la prairie du Saut de la Brame, propriété de la Fédération de Pêche de la Haute-Vienne, est un site original et remarquable au niveau paysager et écologique, notamment par la présence d'une importante population de Damier de la Succise et d'une station étendue de Laîche fausse-brize.

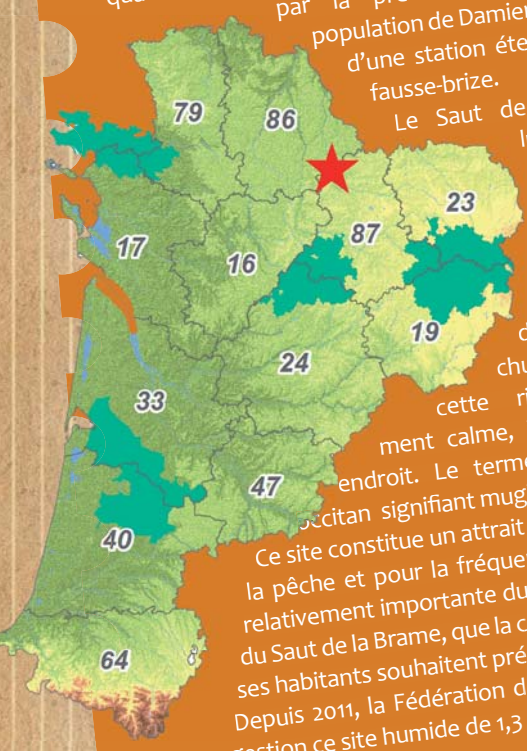

Le Saut de la Brame, en lui-même, est une succession de blocs rocheux présents dans la rivière, créant des rapides et des chutes, rendant cette rivière habituellement calme, impétueuse à cet endroit. Le terme « Bramar » en occitan signifiant mugir.

Ce site constitue un attrait pour la pratique de la pêche et pour la fréquentation touristique, relativement importante du fait de la proximité du Saut de la Brame, que la commune de Thiat et ses habitants souhaitent préserver.

Depuis 2011, la Fédération de Pêche a confié en gestion ce site humide de 1,3 ha au Conservatoire.

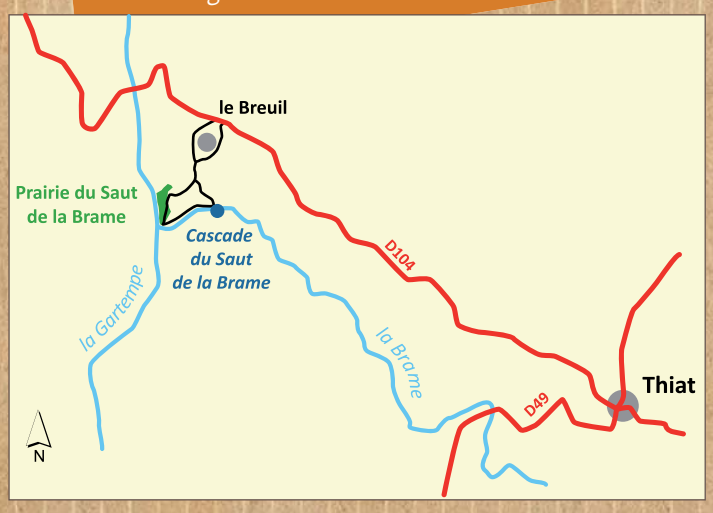

Les richesses du site

La prairie du Saut de la Brame est un milieu en évolution, avec un cortège floristique diversifié, associé aux terrasses alluviales sableuses de la vallée de la Gartempe. Sa situation encaissée, sa proximité avec deux cours d'eau et son environnement boisé créent un contexte micro-climatique frais et ombragé jouant un rôle essentiel sur la composition floristique, avec notamment la dominance d'espèces de sols plutôt humides dans les cortèges, comme la Laîche fausse-brize et la Succise des prés.

Ces conditions écologiques particulières, associées à son historique de gestion extensive (absence de labour, de fertilisation, fauchage tardif ou pâturage extensif), font de la prairie du Saut de la Brame un milieu original important à préserver.

La prairie abrite des papillons remarquables, comme le Damier de la Succise et le Cuivré des marais, inféodés aux prairies naturelles fleuries, diversifiées en espèces mellifères.

Tout comme la prairie, les boisements des fonds de vallées ou des bas de versants sont directement liés à leur position topographique, à l'exposition et aux cours d'eau. Ces peuplements feuillus occupent des sols frais, riches et profonds permettant le développement d'une flore caractéristique en sous-bois, aux floraisons printanières remarquables, comme la Scille de printemps. Leur maintien dépend de l'absence de perturbations (coupe rase ou gestion intensive) et de dégradations du réseau hydrographique (aménagement hydraulique, comblement, drainage, etc.).

Cuivrés des marais

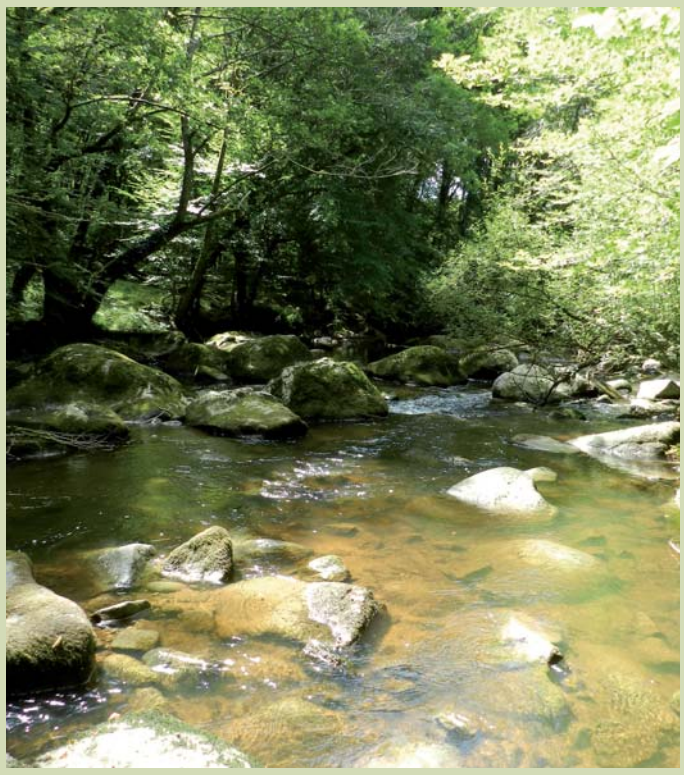

La Brame

Le long de la Gartempe, le fin cordon boisé (ripisylve) présent en bord de prairie, accompagné de grandes herbes de lisières humides (mégaphorbiaie), constituent une zone de transition entre le cours d'eau et la prairie. La conservation de ce corridor est essentielle.

Le Castor, espèce protégée en France, a élu domicile sur les bords de Gartempe. Son activité sur le site ne passe pas inaperçue et des indices de présence sont bien visibles en bord de cours d'eau.

Statut et règlementation

Cinq types de statuts se superposent :

- La prairie du Saut de la Brame fait partie du site Natura 2000 « Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents », animé par le CEN Limousin. Le réseau de sites Natura 2000 vise à protéger et sauvegarder la biodiversité européenne (les habitats et les espèces d'intérêt communautaire) ;

- Deux zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) : la ZNIEFF de type II « Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours » et la ZNIEFF de type I « Vallée de la Gartempe : Saut de la Brame ». Elles représentent des secteurs d'inventaires scientifiques validés au niveau régional et national. Si les ZNIEFF n'ont pas de valeur juridique, elles sont généralement prises en considération dans le cadre de projets d'aménagement du territoire ;

- Le site de l'Inventaire National du Patrimoine Géologique « Vallée quaternaire et Saut de la Brame à Darnac ». Ce site de 11 ha retenu pour son originalité géologique et notamment la variabilité de nature des formations, englobe le Saut de la Brame et les versants autour ;

- Le site inscrit du Saut de la Brame, qui s'étend sur 25 ha, comprend la portion de la vallée de la Brame en amont de sa confluence avec la Gartempe.

Le CEN Limousin

Association sans but lucratif régie par la loi 1901, il a été créé par la volonté des associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe d'espaces naturels. Il est dirigé par un conseil d'administration représentatif de la diversité de ses adhérents (individuels, représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics…). Ce CA s'appuie sur un Conseil scientifique pluridisciplinaire composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre. Le Conservatoire dispose d'une équipe salariée.

Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du Conservatoire. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le Conservatoire met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée.

Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion nécessaires à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce travail permet de bien connaître le site et de mettre en œuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage…).

Ensuite, le Conservatoire évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt de le conserver, il propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public.

Le Conservatoire est avant tout une structure de concertation qui tente autant que possible de maintenir dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. C'est ainsi qu'une centaine d'agriculteurs, déjà, contribuent à la gestion des espaces naturels remarquables du Limousin.

Prairie du Saut de la Brame

Thiat, 87

Fiche de site 148

Partenaires financiers

UNION EUROPEENNE
Fonds européen agricole pour le développement rural
L'Europe investit dans les zones rurales

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Le CEN Limousin est membre de : Conservatoires d'espaces naturels

Conservatoire d'espaces naturels Limousin Nouvelle-Aquitaine

Pourquoi participons-nous à sa gestion ?

Actuellement, nombre de ces prairies sont en déprise en raison des difficultés d'accès pour les engins agricoles modernes. Ces milieux risquent d'évoluer rapidement vers des friches puis, à long terme, des boisements. Ainsi, maintenir ces milieux rivulaires ouverts c'est sauvegarder une richesse écologique particulière et conserver un milieu témoin des activités agricoles ancestrales.

Laîche fausse-brize

Scille de printemps

Damier de la Succise

Nid de Damier de la Succise

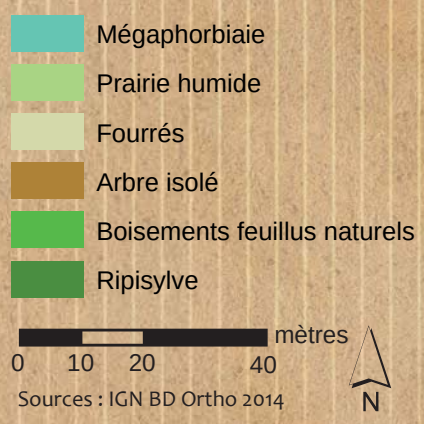

Les actions de gestion

En concertation avec la commune et les propriétaires (la Fédération de Pêche de la Haute-Vienne), le Conservatoire a conseillé la mise en place d'un entretien partiel et alterné de la prairie. Ainsi, un girobroyage annuel différencié est réalisé par l'agent communal de Thiat, en veillant à maintenir des zones riches en Succise des prés, tout en entretenant un accès dégagé aux rivières (plages des bords de Brame, saut de la Brame et rives de la Gartempe) et aux tables de pique-nique, bien fréquentées au printemps et en été.

Cette gestion permet de conserver une partie du site en prairie naturelle fleurie, avec une présence d'espèces diversifiées de sols frais et d'espèces des sols plus humides caractéristiques des lisières à grandes herbes localisées le long des cours d'eau.

Cela permet notamment la floraison de la Succise des prés, espèce tardive, essentielle à la présence d'un cortège varié de papillons et d'autres insectes en fin de saison. Les nids du Damier de la Succise sont également préservés et cela permet l'hivernation des chenilles aux pieds de la plante hôte. Quant au Cuivré des marais, il apprécie les conditions fraîches et humides de ce fond de vallée et les espèces qui y sont associées comme la Salicaire ou le Lotier corniculé. Ses plantes hôtes appartiennent au genre des plantes Rumex (patiences).

Le broyage annuel de l'autre moitié de la prairie est essentiel pour limiter l'embroussaillement et la fermeture du milieu qui s'effectuerait très rapidement dans le cas d'une non-intervention totale.

Girobroyage

Espèces emblématiques

La Laîche fausse-brize *(Carex brizoides)*

Une grande station de cette espèce vivace rhizomateuse occupe la prairie du Saut de la Brame. La dominance de cette espèce dans un milieu prairial est peu fréquente en Limousin, ce qui en fait un site original et remarquable.
La Laîche fausse-brize est protégée au niveau régional. Cette espèce très sociale apprécie l'ambiance humide du site et son sol sableux et frais. Sa conservation dépend donc du maintien de la ripisylve en bord de Gartempe et des boisements autour, sur le versant et les bords de Brame. Le broyage alterné semble être une gestion qui lui convient.

Le Damier de la Succise *(Euphydryas aurinia)*

En Limousin, le Damier de la Succise fréquente uniquement les prairies humides acidiphiles ou neutrophiles. Sa plante hôte est la Succise mais aussi les scabieuses et les centaurées. Le papillon a une seule génération par an et les adultes volent de mai à la mi-août. Ils se nourrissent du nectar d'une grande variété de fleurs.
La femelle pond environ 300 œufs, par petits paquets. Les chenilles passent l'hiver au quatrième stade dans un petit habitacle appelé hibernaculum. Elles deviennent solitaires au sixième stade et se nymphosent dans le sol au pied ou dans la rosette de la Succise des prés.
À la fin de l'été, dans la partie non fauchée, avec un peu d'attention et de patience, il est possible de découvrir, au pied des Succises en fleur, les fameux nids (hibernaculums) dans lesquels les chenilles hiverneront.

Le Castor d'Europe *(Castor fiber)*

La Castor occupe les bords de Brame et de Gartempe autour de la prairie. L'espèce est arrivée depuis peu en Limousin et sa présence avérée sur le site est très enthousiasmante.
Cette espèce, protégée au niveau national, est le plus grand rongeur européen. Il habite dans des huttes ou des terriers. Sa fréquentation du site est bien visible grâce à la présence d'arbres abattus (souche taillée en biseau), d'écorces rongées, d'amas de branches dans l'eau (provisions pour l'hiver) et de restes de repas (morceaux d'écorce, copeaux).

Arbre rongé par le Castor

Succise des prés

Historique du site

La prairie du Saut de la Brame est un exemple de la régression de l'élevage et du changement des pratiques agricoles avec l'abandon des terrains les plus humides et les moins accessibles au profit des terres des plateaux, plus praticables et fertiles. En effet, les bords de cours d'eau les plus plats ont longtemps été utilisés en tant que prairies de fauche par les éleveurs grâce à la richesse de leurs sols alluviaux.
Avec l'intensification agricole, l'abandon de ces terrains s'accentua au cours de la deuxième moitié du XXème siècle, entraînant l'enfrichement progressif de ces milieux rivulaires.
La prairie avait été repérée en 2010 par l'animateur du site Natura 2000 au cours de ses prospections foncières.

Conception - réalisation : CEN Limousin (05 55 03 29 07) - novembre 2017 - Crédits photos : CEN Limousin